



## Compte rendu visites de sites du 28 et 29 novembre

N°15 décembre 2016

[www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

La section CGT Finances Publiques a procédé à plusieurs visites de sites les 28 et 29 novembre (3 équipes).

Ahun : L'inquiétude était déjà grande en 2015. La fermeture du poste étant actée à compter du 01/01/2017, de nombreuses et nouvelles inquiétudes surviennent (arrêté comptable provisoire, arrêté définitif, sous quelle forme, avec quel moyen, quid du déménagement, comment fonctionnera la permanence ?). La Poste, qui reçoit les dégagelements de la trésorerie, n'a pas été informée de la fermeture ! La Direction n'a rien anticipé et les agents se sentent « abandonnés en rase campagne ». À ce jour, les collègues n'ont, officiellement, aucune information ! Côté humain, pas de réponses aux questions des agents : la chef de poste rejoindra-t-elle Aubusson et le souhait de l'agent aurait-il pu être pris en compte ? Cette agente, qui assurera les 2 jours de permanences à Ahun, doit rejoindre la TP de Guéret. Pour ne pas avoir à subir cette situation trop longtemps, elle a déposé sa demande de départ en retraite et se sent « poussée vers la sortie ».

Châtelus : Sur ce poste, les inquiétudes sont réelles. La seule certitude, c'est la fermeture du poste : pour le reste, c'est le néant. Aucun accompagnement de la part de la Direction : quid de la clôture des comptes, de la remise du poste... En début d'année 2017, il y a un travail de vérification des comptes avant de transférer toutes les charges de travail sur Bonnat : qui s'en chargera, combien de temps cela va-t-il prendre ? Jusqu'à aujourd'hui, aucune réunion n'a été organisée par la Direction qui compte sur la conscience professionnelle des collègues. En effet, c'est le trésorier de Bonnat qui s'est déplacé à Châtelus pour discuter avec les collègues du transfert des tâches et de l'archivage.

Chénérailles : Pour les agents confrontés à la fermeture de cette trésorerie au 01/01/2017, les interrogations et les inquiétudes sont nombreuses. L'annonce faite très en amont (mars 2017) n'a nullement permis d'anticiper les problèmes. Aux nombreuses questions posées - tant sur le plan personnel que professionnel - aucune réponse n'a officiellement été donnée aux agents à ce jour. Ils essaient de trouver par eux-mêmes quelques solutions. Là encore, la Direction n'a rien programmé concernant les arrêtés de fin d'année, les permanences, le transfert des documents et l'information des collectivités et des contribuables...

**Si les collègues de ces 3 trésoreries se sentent totalement abandonnés par la Direction, ceux qui vont être impactés par ces suppressions le sont tout autant (SIP-SIE d'Aubusson, SIP de Guéret, Trésoreries de Bonnat, Boussac, Gouzon et TP Guéret) .**

**Aucune réunion en commun n'a été organisée !**

**Seule la conscience professionnelle des agents permet de maintenir « le navire à flot » !**

Crocq : Cette trésorerie est très éloignée de Guéret. Le climat est morose. Les agents ont des doutes sur la pérennité de ce poste avec la perte de 2 communautés de communes au 1er janvier 2017. Le directeur les a peut-être rassurés lors de sa visite le lendemain ??? Les difficultés à travailler avec certains ordonnateurs persistent. Les agents se plaignent toujours des limites du CHD. Nous avons pu constater que les usagers viennent encore nombreux. Les agents continuent de servir l'applicatif qui recense le nombre d'usagers qui se déplacent et/ou qui téléphonent. Chaque trésorerie a sa méthode pour servir ce dispositif, au fur et à mesure, en fin de journée (ou pas !!!) appelé « Outil de Recensement de Centralisation et de transmission des Flux d'Accueil ».

Felletin : Problème de courrier en ce moment avec le bureau de poste de Felletin qui est en travaux. Les agents de la trésorerie de Felletin effectuent certaines tâches pour celles de Boussac qui rencontre des problèmes. Ainsi, une partie de la compétence est déléguée, à savoir le visa des dépenses (fonctionnement et investissement) sur factures hors marché public -voir compte rendu CTL du 17 octobre. La fin de cette convention est fixée au 31 décembre.

Aubusson :

- la trésorerie va connaître des changements en 2017 avec le départ du chef de poste et d'une agente. Le chef de poste sera remplacé mais l'agente ? Les conditions de vie au travail semblent correctes même si des améliorations en terme d'ergonomie peuvent être réalisées (configuration des bureaux, doubles écrans de même taille, ...). La trésorerie est toujours en attente d'une nouvelle imprimante (c'était déjà la cas lors de notre dernière visite en décembre 2015). Les agents se plaignent des nombreux bugs des applications informatiques. Par ailleurs, les agents s'interrogent toujours sur le nombre important d'appels téléphoniques qui ne sont pas liés à l'activité du service (appels pour SIP-SIE) et se demandent pourquoi la bascule automatique n'a toujours pas été effectuée (problème déjà signalé l'an passé et pas encore réglé). Tout cela engendre une surcharge de travail qui gêne à l'accomplissement des autres tâches.
- La candidature du Service Publicité Foncière d'Aubusson dans le cadre de l'expérimentation de l'accès à plusieurs bases FIDJI depuis un même poste de travail ne fonctionne pas. Le transfert ne s'est pas effectué correctement : les agents sont toujours en attente – voir CTL du 17 octobre.
- SIP : le climat est également morose : des tâches mises de côté (par exemple le suivi de l'application Lascot qui n'est pas assez régulier par manque de temps) faute de personnels ; le départ en retraite d'un contrôleur en 2017 inquiète vivement les agents .
- SIE : actuellement l'effectif n'est pas au complet et le départ prochain d'une agente inquiète les agents de ce service. A

Auzances : Malgré un accueil très sympathique, nous avons rencontré des agents inquiets au sujet de leur avenir. En effet, cette trésorerie - dont les charges sont déjà importantes - a déjà absorbé celle de Bellegarde des années plus tôt. Avec le nouveau découpage territorial, 2 nouvelles collectivités sont à gérer ,et ce, à effectif constant ! Lors de la venue de l'équipe de direction, les collègues ont, bien sûr, abordé ces problèmes : aucune réponse n'a été apportée (sauf pour les charges qui seraient analysées ultérieurement et qu'*éventuellement* la permanence de Bellegarde *pourrait* être ramenée de 2 jours/semaine actuellement à 1 seul jour (le maire de la commune appréciera certainement...)). Les collectivités sont-elles au courant de la situation ? Côté matériel, le réfrigérateur du coin repas fuit. Son remplacement a été demandé mais n'est toujours pas réglé. Problème des écrans de taille et de résolution différentes, et d'une cloison serait souhaitable dans le hall d'entrée pour isoler les archives de Bellegarde.

Bonnat : Les agents de Bonnat font un constat amer de la situation. Ils se sentent abandonnés par la Direction quant aux changements qui se profilent au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : ils récupèrent une partie des communes de Châtelus, une intercom (avec une quarantaine de salaires, un millier de mandats...) sans agents supplémentaires !!! Se rajoute là-dessus, l'obligation de deux journées de réception à Châtelus : les agents de Bonnat n'ont pas été informés de ces permanences. Ils nous ont également fait part d'un problème matériel : la grille à l'entrée de la trésorerie cassée, un devis a été effectué mais à l'époque la Direction n'a pas donné son aval ; or, finalement il reste un peu d'argent : les travaux doivent se faire, car il en va de la sécurité des agents !

Boussac : C'est un poste où les agents sont en réelle difficulté : arrêt maladie, poste « enfoncé » depuis des années : les agents ne travaillent que dans l'urgence. Mais que l'on se rassure, la Direction a précisé que dans ce poste les agents sont en surnombre !!! faut-il en rire, sachant que cette trésorerie va récupérer 38 budgets. La seule réponse de notre administration, c'est l'équipe de renfort : quelle réponse !! Les agents sont désabusés. Nous avons précisé aux collègues l'importance de se serrer les coudes.

#### **POINT CAP : liste d'aptitudes.**

Pour l'année 2017, 1 potentialité pour la liste d'aptitude de C en B : 2 noms retenus.

Pour l'année 2017, 1 potentialité pour la liste d'aptitude de B en A : 3 noms retenus.

#### **Point formation.**

Concernant le dernier dispositif mis en place par la Direction de la compensation des temps de trajets pour les formations, **grâce à l'impulsion de la CGT, nous profitons de ce numéro** pour rappeler aux agents qu'ils peuvent **nous contacter s'ils ont des interrogations sur la note formalisant le dispositif.**